

# SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## Prise de position



**Ces dernières décennies, les pays en développement sont passés du statut d'importateurs nets à celui d'exportateurs nets de produits alimentaires.** Ils produisent des matières premières agricoles destinées à l'exportation, dans le cadre de ce que l'on appelle des cultures commerciales, et importent de plus en plus de produits alimentaires transformés. Dans les années 1990, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont amené les gouvernements de nombreux pays en développement à négliger leur propre agriculture, en particulier la production d'aliments de base, et à ouvrir leurs frontières aux produits importés. En contrepartie, la culture des produits d'exportation a été forcée, promettant ainsi des rendements élevés et les devises nécessaires au remboursement de la dette.

Aujourd'hui encore, cette évolution a des conséquences néfastes sur l'agriculture paysanne dans les pays en développement, dans la mesure où les gouvernements investissent à peine dans le conseil, la formation et les infrastructures agricoles. Le budget agricole, déjà peu élevé, profite de plus en plus aux gros producteurs qui cultivent des fleurs, des fruits tropicaux, du café, du soja ou de l'huile de palme destinés à l'exportation. **En retour, les produits finis bon marché de l'industrie alimentaire mondiale accèdent souvent plus facilement aux marchés des pays en développement que les produits locaux.**<sup>1</sup> Olivier De Schutter, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, insiste sur le fait que l'idée de produire de grandes quantités alimentaires pour nourrir les pauvres est erronée.<sup>2</sup> Par exemple, dans l'UE, les subventions génèrent des excédents, qui sont exportés à des prix de dumping et détruisent les marchés locaux des pays en développement.

Suite à cette évolution désastreuse pour les familles de petits paysans, l'organisation paysanne « La Via Campesina » a élaboré le concept de « souveraineté alimentaire ». Cette notion revendique le droit pour les communautés et les États de définir leur propre politique agricole et alimentaire.<sup>3</sup> **La souveraineté alimentaire vise à renforcer les produits alimentaires saisonniers issus d'une production paysanne durable. L'accent est mis sur les marchés locaux et les prix équitables pour les producteurs.**

## Les revendications de SWISSAID

À l'échelle mondiale, les prix des produits alimentaires sont trop bas et les familles paysannes luttent pour leur survie, car la libéralisation du commerce des produits alimentaires issus de l'agriculture industrielle évince les producteurs locaux de leurs marchés. SWISSAID instaure donc les exigences suivantes :

- La Suisse doit promouvoir de manière constante **une agriculture paysanne et écologiste** aux niveaux national et international, reconnaître l'importance stratégique des petits paysans pour l'alimentation mondiale et prendre des mesures cohérentes dans tous les domaines de l'action publique pour renforcer leur situation juridique et économique.
- La Suisse doit mettre en œuvre les ODD (Objectifs de développement durable) conformément à ses engagements. De plus, la Suisse a approuvé en 2018 la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans**. Elle doit à présent œuvrer, aux niveaux national et international, pour sa reconnaissance et sa mise en œuvre.
- La Suisse doit s'engager à l'échelle nationale et internationale en faveur d'une **sensibilisation des consommateurs**. Dans ce contexte, les principes de la souveraineté alimentaire sont à privilégier : produits locaux et de saison issus de la production biologique et du commerce équitable, consommation consciente de viande et limitation du gaspillage alimentaire.
- La Suisse a pour objectif d'aligner la recherche agricole sur les besoins de l'agriculture paysanne. Ainsi, il est nécessaire d'investir davantage dans la **recherche publique sur**

**l'agriculture biologique** à la fois au niveau national et international.

- Pour le commerce international des produits agricoles, les multinationales basées en Suisse doivent respecter des directives claires et contraignantes en matière de **normes minimales écologiques, sociales et éthiques**. Les engagements volontaires des entreprises sont insuffisants. En outre, les investisseurs suisses ne doivent pas investir dans des projets ou des entreprises qui entraînent une appropriation des terres.
- La Suisse doit œuvrer de manière à la fois bilatérale et multilatérale (par exemple : Organisation mondiale du commerce, OMC) en faveur de **relations commerciales équitables**. L'accent est mis sur les marchés locaux et donc sur la protection de la production paysanne contre l'importation à des prix de dumping. Par conséquent, tous les pays, en particulier les pays en développement, doivent avoir le droit d'imposer des droits de douane pour se protéger contre les importations à des prix de dumping.
- Les accords de libre-échange et les accords internationaux imposent à la Suisse de renoncer à revendiquer des **droits de protection sur les obtentions végétales stricts (par exemple : UPOV 91)**.
- La Suisse accorde des préférences douanières (droits de douane réduits ou nuls) aux pays en développement. Il est toutefois important que les petits producteurs soient les principaux bénéficiaires de ce système commercial et que les grandes entreprises n'en abusent pas. De plus, les préférences douanières doivent être étendues aux produits transformés afin de générer davantage de valeur. **Les importations doivent remplir des critères de durabilité.**

## Les arguments

### La souveraineté alimentaire permet de lutter contre la faim

La souveraineté alimentaire repose sur la production alimentaire locale, les marchés régionaux et une alimentation basée sur les saisons. L'agriculture biologique est particulièrement cruciale, compte tenu du changement climatique et ses risque pour la production alimentaire, car elle est plus résiliente et mieux à même de s'adapter aux conditions climatiques changeantes. Par conséquent, seule la souveraineté alimentaire – contrairement à l'agriculture industrielle – peut nourrir l'humanité à long terme.<sup>4</sup>

### Mettre un coup d'arrêt à la course mondiale aux terres agricoles

Partout dans le monde, les paysans luttent contre la vente massive de leurs terres arables. Les pays, les entreprises et les investisseurs dotés de moyens financiers s'approprient de grandes étendues de terres fertiles. Ils achètent ou louent ces terres dans les pays les plus pauvres afin de produire des denrées agricoles pour leurs propres marchés.<sup>5</sup> En conséquence, les agriculteurs locaux perdent leurs terres, faute de titres de propriété. L'accès à la terre est donc une exigence importante du concept de souveraineté alimentaire.

### Renforcer le droit aux semences

À l'heure actuelle, trois multinationales contrôlent à elles seules les deux tiers du marché international des semences ; un dramatique processus de concentration s'est mis en place ces dernières années, facilité par l'application stricte des droits de propriété intellectuelle. Par exemple, la Convention sur la protection des obtentions végétales (UPOV 91) interdit aux paysans non seulement de vendre, mais aussi d'échanger des variétés protégées. En outre, le droit de reproduction est limité

à certaines plantes utiles et est en partie soumis à des taxes de reproduction.<sup>6</sup> À l'inverse, la souveraineté alimentaire renforce les systèmes de semences paysannes et garantit aux paysans le droit aux semences.

### La souveraineté alimentaire protège le climat

Entre les inondations, les sécheresses et les températures extrêmes, l'agriculture est particulièrement touchée par le changement climatique. L'agriculture industrielle est en partie responsable du changement climatique, notamment à travers la production et l'utilisation d'engrais minéraux chimico-synthétique et le recours aux aliments concentrés dans l'élevage. L'agroécologie promue par la souveraineté alimentaire (cf. la prise de position Agroécologie de SWISSAID) repose au contraire sur des cycles nutritionnels fermés et des engrais organiques. Les sols peuvent ainsi accumuler de l'humus et stocker du carbone. L'approvisionnement alimentaire local permet d'éviter le transport et les émissions de gaz à effet de serre qu'il génère.

### Promotion des marchés locaux

La surproduction due aux politiques agricoles erronées dans les pays du Nord évince les paysans des marchés locaux dans les pays en développement. Le sort des producteurs laitiers au Cameroun en est un exemple parmi d'autres : avec l'abrogation du système de quotas laitiers dans l'UE en 2015, d'importants excédents de lait ont été produits, puis exportés sous forme de lait en poudre à des prix de dumping, notamment au Cameroun. Avec la libéralisation du marché du lait dans l'UE, les producteurs laitiers camerounais ont été évincés du marché local.<sup>7</sup> La souveraineté alimentaire permet au contraire un approvisionnement alimentaire local, qui donne le droit à chaque pays de protéger sa production contre le dumping grâce à des mesures de stabilisation des prix ou à la protection douanière.

1 Rapport sur l'agriculture mondiale : [www.weltagrarbericht.de/themen-des-weltagrarberichts/weltmarkt-und-handel.html](http://www.weltagrarbericht.de/themen-des-weltagrarberichts/weltmarkt-und-handel.html)

2 Entretien de 2018 avec Olivier de Schutter. [www.woz.ch/-8f66](http://www.woz.ch/-8f66)

3 Ce concept est centré sur le droit à un contrôle démocratique de la production alimentaire – c'est-à-dire à l'autodétermination des producteurs et des consommateurs – et non sur la demande de la plus grande autonomie possible. Il diffère ainsi du concept de sécurité alimentaire, qui a pour seul objectif une alimentation suffisante pour tous.

4 Rapport sur l'agriculture mondiale : [www.weltagrarbericht.de/fileadmin/files/weltagrarbericht/Newauflage/WegeausderHungerkrise\\_klein.pdf](http://www.weltagrarbericht.de/fileadmin/files/weltagrarbericht/Newauflage/WegeausderHungerkrise_klein.pdf)

5 Rapport sur l'agriculture mondiale : [www.weltagrarbericht.de/themen-des-weltagrarberichts/landgrabbing.html](http://www.weltagrarbericht.de/themen-des-weltagrarberichts/landgrabbing.html)

6 Public Eye et ProSpecieRara, 2014 : La diversité des semences menacée par les conflits d'intérêts

7 Reichert T., Leimbach J. Billiges Milchpulver für die Welt (Du lait en poudre bon marché pour le monde) [www.germanwatch.org/sites/germanwatch.org/files/publication/13255.pdf](http://www.germanwatch.org/sites/germanwatch.org/files/publication/13255.pdf)